

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	22
Présents	15
Votants	17

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 octobre 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Franck SOMMÉ, Nathalie UCHET, René PORTAY, Didier CHARAMELET, Yves GONTHIER.

Absents et Excusés : Valérie SACLIER (pouvoir à Emmanuelle GIOANETTI), Malika MANCEAU, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Didier CHARAMELET), Julie BOUILLOZ.

OBJET : TE 38 – ENFOUISSEMENT BT RUE DES BLARDS
49 – 27/10/2025

Suite à notre demande, Territoire énergies de l'Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulée :

Collectivité :	Commune
	CHAPAREILLAN
Affaire n°	24-001-075
Enfouissement BT TEL Rue des blards	

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	:	81 061 €
Le montant total de financement externe s'élève à	:	67 551 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à :13 510 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif ;
- de la contribution correspondante à TE38
- de l'obligation d'engager le montant total de la contribution au budget de la collectivité.

Le Conseil, entendu cet exposé, après en avoir délibéré,

1 – **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération :

Prix de revient prévisionnel	:	84 061 €
Financements externes	:	67 551 €
Participation prévisionnelle	:	13 510 €
(frais TE38 + contribution aux investissements)		

2 – **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :

13 510 €

Ce montant doit être engagé au budget de la collectivité. Il pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et d'un engagement complémentaire.

Pour un paiement en 2 versements (acompte de 80%, puis solde)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance
Valérie SEYSSEL



Martine VENTURINI
Maire

